ESSAL SUR LES ORIGINES

DE LA

PHONÉTIQUE FRANÇAISE

PAR

Joseph COUDRE

Cicencié ès-lettres

Le français dérive du latin, cela est hors de doute. La plupart des mots de notre langue portent la marque de cette origine. Comment donc se fait-il que notre prononciation diffère tant de celle des anciens Romains? D'où vient que nous possédons des sons absolument étrangers à leur phonétique? Ne nous auraient-ils donc légué que le fonds inerte de leur vocabulaire, abandonnant aux barbares l'honneur de nous transmettre la prononciation, c'est-à-dire la physionomie et la vie du langage! Ou plutôt, les dissemblances ne sont-elles qu'à la surface, et suffit-il de percer une mince couche d'alluvion germanique pour retrouver le sol latin?

A l'époque et dans la contrée où se forma le français, deux peuples seulement et deux langues restaient en présence: les Gallo-Romains, parlant latin, et les Francs, qui, pour latiniser officiellement, n'avaient pas renoncé à

leur idiome, la frenkisga zungûn. Quant au celtique, depuis longtemps il était abandonné, et le vieux parler indigène ne survivait plus que défiguré dans certains noms de lieux et quelques vocables rustiques. C'est que la langue latine ne souffrait pas de rivale à son côté. Elle réussit encore à s'imposer aux Germains, plus, il est vrai, par le prestige de son passé que par sa force présente. En effet (pour nous renfermer dans notre sujet), son brillant vocalisme peu à peu s'était flétri, elle avait perdu presque toutes ses diphthongues, ses voyelles longues s'étaient abrégées, ses brèves devenaient muettes, et ses consonnes elles-mêmes, ébranlées dans leur base plus fixe, s'assimilaient et se détruisaient dans le heurt. En un mot, la langue latine était arrivée à cet état que Funccius appelle sa vieillesse décrépite. C'est alors que, à côté de ce tronc caduc, une jeune pousse s'éleva, qui devait un jour couvrir de ses rameaux le monde entier. Mais rien encore ne permettait une telle espérance. Dans le sol appauvri par une longue usure, le rejeton tardif ne pouvait puiser une nourriture suffisante. et sans doute il aurait péri atrophié, si, par une heureuse rencontre, il n'eût trouvé près de lui un supplément de séve et n'eût été fécondé par le contact germanique. Mais, qu'on le remarque bien, le contact dont nous parlons n'est pas celui de la greffe. Celle-ci, en esset, ne parvient pas à faire un tout homogène des deux arbres qu'elle superpose. Or, les langues, étant de véritables organismes, ont leur unité substantielle et ne se font point par des annexions violentes. Des éléments étrangers qui les pénètrent, elles rejettent les uns comme

disparates, elles s'assimilent les autres et les développent suivant leurs besoins et leurs dispositions natives.

Cette loi de la réaction subjective va nous aider à déterminer la part d'influence qui revient aux Germains dans la formation de notre phonétique. Quoiqu'il s'éloignât de plus en plus du gothique pour se rapprocher du haut allemand (althochdeutsch), avec lequel il se confondit au VIIIº siècle, le dialecte francique avait encore bon nombre de ces intonations qui rappelaient à Fortunatus le cri strident de l'oie. Nous donnons cette comparaison pour ce qu'elle vaut: à savoir comme une preuve que les hommes du midine comprenaient rien à l'harmonie puissante, mais rude, des langues germaniques. Le haut almand en particulier, avec ses 18 diphthongues et l'appareil imposant de ses consonnes, se caractérisait par une largeur de sons extrême et des articulations voisines de la dureté. Le contraste avec le latin était frappant; il éclata lorsque les Germains, à leur tour, s'essayèrent dans cette langue. En effet, on ne peut douter qu'ils n'aient apporté dans ce parler nouveau leur prononciation originelle. Tout le prouve : a priori, la nature même de leur organe vocal; a posteriori, la confusion orthographique qui s'introduisit dans les chartes. Un exemple nous fera mieux apprécier le caractère et le résultat de cette collision. L'aspiration, qui n'a jamais été fort développée en latin, avait cessé de se faire entendre vers la fin du IVe siècle. Dans les inscriptions et les manuscrits du temps, il n'est pas'rare de trouver des mots comme eres, onoratus, aec, omicida. Avec les Francs, l'aspiration reparut, et, comme il arrive d'ordinaire, on l'exagéra. On

écrivit hactus, hauctoritas, hii, husus. Sous l'influence des mots germaniques correspondants, on prononça haltus, havena (cf: haveron), haeger (cf: heingre), heros, hupupa (huppe), hululare, etc., peut-être même hupula (aulieu de lupula, houblon). Ce n'était pas d'ailleurs la première invasion violente de l'H dans la langue latine. Catulle a fait une charmante épigramme contre un des fanatiques de cette mode, apportée de son temps par les Grecs:

Chommoda dicebat si quando commoda vellet Dicere, et hinsidias Arrius insidias...

Seulement, aux VIII^e et IX^e siècles, tout le monde dans la Gaule septentrionale s'appelait Arrius. Mais de ce que l'aspiration, dans la plupart des mots que nous venons de citer, s'est conservée jusqu'à nous, et, en général, du fait même que nous avons une aspiration et des sons inconnus au latin, est-on en droit de conclure que notre phonétique a pris naissance et s'est développée dans le gosier allemand? Assurément non.

La prononciation, l'élément le plus mobile d'une langue, est sujette aux variations de la mode. On sait avec quelle ardeur Henri Estienne s'est élevé contre « les contrefaiseurs de petite bouche qui affectent ceste prononciation (l'italienne), s'accommodans en cela à quelques mignardes, et non à la raison. » Au contraire, à l'époque qui nous occupe, « on prenoit plaisir de faire la grand bouche ». C'est qu'une impulsion puissante, partie du grand cœur de Charlemagne, venait de faire circuler par tout l'Empire des flots de sang allemand. En même temps, le sceptre de la littérature latine passait aux mains d'hommes pour la plupart de race germanique, si bien que, dans son école palatine, l'auguste grammairien, entendant Alcuin et les autres régents établir en de doctes discours les règles du beau langage, aurait pu dire sans trop d'orgueil:

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!

Heureux de voir sa langue acceptée par les vainqueurs, le peuple se prêta sans répugnance à l'élargissement que ceux-ci firent subir au latin. Bientôt même, soit flatterie, soit faiblesse, il imita ses imitateurs, comme font les Hindous d'aujourd'hui, qui, dans leurs relations avec leurs maîtres et spécialement devant les tribunaux, prononcent l'hindoustani à la façon des Anglais. Φιλεῖ γάρ πως αεί το ὑπήκοον ζήλω τῆς τοῦ ἄρχοντος γνώμας βιοῦν, (Hérodien.)

Ainsi, de même qu'il adopta, en le modifiant un peu, le vestitus francicus, le Gallo-Romain prit des conquérants germains leur manière de prononcer. Il y eut alors comme un engouement général. Des lettres qui avaient été injustement abandonnées (le B et l'H) obtinrent réparation, les DIPHTHONGUES furent remises en honneur: c'était un retour vers l'antiquité classique. Il s'en fallait pourtant que tout dans la prononciation nouvelle se rapportât aussi bien au type latin. «Hujus enim linguæ a barbaries », disait au IX° siècle l'Allemand Otfried en parlant de la langue qu'il a illustrée, « in multis dictis

« scriptu est propter litterarum aut congeriem aut incogni-« tam sonoritatem difficilis. » Plus d'un son demeura rebelle à tous les efforts d'un gosier inhabile à l'articuler. Une imitation fautive donna naissance au son chuintant (CH, G, J). Mais ce qui amena les changements les plus considérables dans la phonétique, ce fut la largeur excessive, la confusion malsaine, qui s'introduisit dans la prononciation des voyelles. Le moine d'Angoulême, à l'occasion de la réforme des antiphonaires sous Charlemagne, a justement remarqué que les Francs ne réussissaient pas à rendre « voces tinnulas (les voyelles claires), na-« turali voce barbarica, frangentes in gutture voces potius « quam exprimentes » (D. Bouquet, t. V, p. 185), Or, & mesure que notre langue, se dégageant des liens d'une imitation servile, développait ses qualités natives, la souplesse et la netteté, elle arriva, par une transformation organique, à remplacer ces sons vagues et traînants par l'U, l'EU et les NASALES.

S'il paraît peu croyable qu'une mode, cause toute contingente, ait exercé sur le langage une action aussi décisive, que l'on réfléchisse à ce que serait devenu ce langage, réduit aux quelques sons grêles qui constituaient l'apport de la latinité vulgaire : à peine un patois, un jargon chétif, impuissant, indigne d'une grande nation. D'ailleurs, selon nous, cette mode n'a pas été la cause efficiente, mais bien l'accasion des changements que nous avons signalés. Les causes directes ont été l'aptitude vocale du peuple et subsidiairement le climat et le symphonisme. Grâce à cette triple action, la phonétique nouvelle a pris de la consistance et a pu se déver

lopper suivant le jeu régulier de ses affinités harmoniques. Chose curieuse et digne d'être remarquée, l'allemand, entrant vers ce même temps dans sa seconde phase, le mittelhochdeutsch, suivit une marche parallèle; il connut alors seulement les sons ü, ö, sch, soit qu'il les ait empruntés tout élaborés au français, soit plutôt que, dans ce mécanisme des langues où tout s'enchaîne, un changement en amène un autre, et que ces modifications aient été déterminées dans les deux idiomes par des causes semblables.

emount of the control of the control